



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Abbaye de Fleurier 2021 Décisions mi-figue mi-raisin du Conseil communal

Bien que relativement positives à moyen terme, les prévisions du Conseil fédéral et les étapes pour y parvenir qui ont été présentées le 28 avril dernier obligent pourtant l'Exécutif communal à annuler l'Abbaye de Fleurier sous sa forme traditionnelle pour la deuxième année consécutive. Une fête foraine aura toutefois lieu sur la place Longereuse et une Abbaye virtuelle sera organisée par une association pour soutenir les sociétés locales et les commerçants.

Optimiste de nature, le Conseil communal de Val-de-Travers a attendu le plus longtemps possible avant de devoir finalement prendre une décision logique vu la situation sanitaire mais déplaisante pour tout Vallonnien qui se respecte : l'Abbaye de Fleurier ne pourra pas se dérouler cette année sous sa forme habituelle.

Il n'y aura donc pas de cortège marquant la fin de l'année scolaire, pas de stands de boissons et de nourriture sur la place Longereuse et le long de la rue de la Place d'Armes, pas de retrouvailles et d'embrassades, pas de grands rassemblements...

Afin de ne pas sombrer dans la sinistrose mais pour permettre aux plus jeunes (mais pas seulement) de célébrer le début de l'été comme il se doit, une fête foraine avec plusieurs manèges aura toutefois lieu du vendredi 25 au lundi 28 juin sur la place Longereuse.

Cette version « allégée » de l'Abbaye permettra à tout un chacun de se changer les idées tout en respectant les directives fédérales et cantonales.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Abbaye de Fleurier 2021
Décisions mi-figue mi-raisin du Conseil communal

A côté de cette fête foraine, une Abbaye virtuelle est en cours d'élaboration. L'association ABY, créée pour l'occasion par plusieurs habitants de notre région, planche depuis plusieurs mois sur une plateforme en ligne permettant d'acheter des consommations pour chaque stand de l'Abbaye.

Grâce à ce concept novateur, les commerçants, sociétés locales ou clubs qui participent usuellement à l'Abbaye de Fleurier pourront recevoir l'aide financière de consommateurs virtuels.

Via des consommations physiquement fictives mais financièrement bien réelles, les clients pourront soutenir toutes les associations et tous les restaurateurs qui souffrent depuis plus d'une année de la crise sanitaire, économique et sociale. Chaque achat ira directement dans la caisse des participants à cette action. Plus d'informations sur <https://abbaye-de-fleurier.ch>

Malgré les circonstances, le Conseil communal se réjouit de vous retrouver sur la place Longereuse en juin prochain ou en ligne lors de ces Abbayes extraordinaires à plus d'un titre.

« Les deux accessoires indispensables à la vie sont le soleil et le lait de coco », Dustin Hoffman.

Val-de-Travers, le 6 mai 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

